



**Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

---

**SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 31 MARS 2021 À 18 H 30 PAR VISIOCONFÉRENCE VIA LA  
PLATEFORME MICROSOFT TEAMS**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Denis Rossignol, directeur général  
Monsieur Christian Heppell, président  
Monsieur Jean-Pierre Landry, vice-président  
Monsieur Richard Leblanc, directeur du Service des ressources humaines  
Madame Sonia Olsen, administratrice  
Madame Ariane Lacelle, administratrice  
Madame Ellen Boucher, administratrice  
Madame Johanne Baker, administratrice  
Madame Julie Carle, administratrice  
Madame Kim Lesage, administratrice  
Madame Lynn Kearney, administratrice  
Madame Sabrina Devlin, administratrice  
Madame Stéphanie Piché, administratrice  
Madame Susan O'Donnell, administratrice  
Madame Sylvie Thibault, administratrice

**ABSENCES MOTIVÉES :**

Madame Carole St-Amour, administratrice  
Madame Guylaine Marcil, administratrice

**INVITÉS :**

Monsieur Stéphane Rondeau, directeur général adjoint  
Monsieur Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles et technologiques

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, secrétaire général

**1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre**

Monsieur Christian Heppell constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 18 h 30.

CSSHBO-037-2021

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**CONSIDÉRANT** le contexte actuel de pandémie de COVID-19;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec a décrété l'état d'urgence sanitaire le 13 mars 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** la séance se tient sans la présence du public et que les citoyens ont la possibilité de s'inscrire à la rencontre via TEAMS afin de participer à la période de questions du public;

**CONSIDÉRANT QU'**une copie non officielle du procès-verbal sera publicisée dès que possible permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération;

**Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

---

**CONSIDÉRANT** l'ajout du point 18.1 « Projet du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone »;

**CONSIDÉRANT QUE** le quorum est atteint;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Julie Carle que l'ordre du jour de la séance du 26 janvier 2021 soit adopté tel que modifié.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CSSHBO-038-2021

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 janvier 2021**

Monsieur Jean-Pierre Landry se questionne sur les demandes de modifications qui avaient été faites par le public pour les points 2.19 et 2.20 lors de la séance du 26 janvier. Monsieur Louis-Philippe Larivière lui explique les modifications qui ont été apportées aux documents et que celles-ci ont été adoptées lors de la séance du 26 janvier dernier.

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du procès-verbal de la dernière rencontre a été remise par le secrétaire général aux membres présents au Conseil d'administration au moins six heures avant la présente séance;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Stéphanie Piché de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 janvier 2021 tel que lu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. Affaires découlant du procès-verbal du 26 janvier 2021**

Il n'y a aucun suivi à effectuer.

**5. Parole du public**

Le service du secrétariat général a reçu deux demandes de participation à la parole du public.

Le premier participant est monsieur Guy Croteau qui participe à titre de co-porte-parole de la Centrale des syndicats du Québec. Il débute sa présentation en mentionnant que le moyen de participer à la rencontre est imprécis et fait une critique de l'article 2.19 du règlement. Il indique n'avoir reçu aucune réponse de la part du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais en lien avec sa question lors de la période de parole du public le 26 janvier 2021.

Par la suite, monsieur Guy Croteau poursuit et débute une allocution politique ayant comme sujet, les négociations du personnel enseignant.

Le président l'interrompt et lui indique que le Conseil d'administration n'a pas à se prononcer sur des sujets à caractère politique. Monsieur Guy Croteau souhaite avoir le droit de continuer son intervention. Il indique notamment, pour soutenir son point, que rien ne démontre que le conseil d'administration se doit d'être une institution apolitique.



## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

Le président décrète le huis clos afin d'étudier la demande de monsieur Guy Croteau avec les administrateurs.

Au retour du huis clos, monsieur Jean-Pierre Landry lui explique que le Conseil d'administration sympathise avec la cause des enseignants. Toutefois, il lui rappelle que les négociations entourant les conditions de travail des enseignants ne sont pas du ressort du Conseil d'administration et que cela relève plutôt des instances gouvernementales. Monsieur Jean-Pierre Landry lui mentionne que le Centre de services scolaire l'informerá sur le caractère apolitique du Conseil d'administration en lui fournissant une réponse plus précise.

Le deuxième participant à la parole du public est monsieur Daniel Boisjoli qui participe à titre de président du Syndicat du personnel enseignant des Hautes-Rivières. Il débute sa question en faisant un préambule sur l'article 207.1 de la *Loi sur l'instruction publique*. Ensuite, il affirme que sa question porte sur la négociation du personnel enseignant qui s'en va dans un mur. Il demande s'il est possible pour la direction générale d'intervenir auprès du ministère de l'Éducation. Monsieur Christian Heppell l'invite à adresser sa demande à la direction générale par l'entremise des voies communicantes internes.

### 6. Rapport de la présidence

Monsieur Christian Heppell indique que le Conseil d'administration est toujours en apprentissage et informe les administrateurs qu'il y a une concertation provinciale effectuée par la Fédération des centres de services scolaires du Québec à laquelle il a participé le 30 mars dernier.

### 7. Rapport de la direction générale

Monsieur Denis Rossignol présente le rapport de ses activités des derniers mois.

Le directeur général fait également le point sur la situation de la COVID-19. Il affirme que l'Outaouais est retourné en zone rouge. Il dit que la Ville de Gatineau et la MRC des Collines-de-l'Outaouais sont dans un palier d'alerte rouge foncé. Le palier d'alerte rouge foncé prévoit des mesures spéciales qui ne sont pas prévues dans les zones rouges. Il précise que tous les élèves du primaire devront maintenant porter les masques de procédures pédiatriques en tout temps et que les mesures entourant les activités parascolaires prévoient qu'il n'y aura aucun mélange de groupe classe.

Monsieur Stéphane Rondeau, directeur général adjoint, conclut le rapport de la direction générale en informant les administrateurs que nous avons eu plusieurs élèves et membres du personnel qui ont participé au défi OSEntreprendre. Il tient à souligner le bon coup et félicite madame Johanne Baker qui a mené ce projet de main de maître.

### 8. Rémunération des administrateurs

Monsieur Louis-Philippe Larivière présente un guide concernant la rémunération des administrateurs et les trois formulaires pour effectuer des réclamations de dépenses. Il invite les administrateurs à télécharger les formulaires et communiquer avec lui s'ils ont des questions.



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

CSSHBO-039-2021

9. Demande d'achat de terrains

a. Lot 4 989 781 (Blue Sea)

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Paul Lachapelle d'acheter une parcelle du lot 4 989 781 situé au 2, chemin de Blue Sea et adjoint au lot 4 990 039 où se situe le Pavillon Reine-Perreault;

CONSIDÉRANT la décision unanime du Conseil des commissaires le 25 novembre 2015 de ne pas vendre cette parcelle de terrain;

CONSIDÉRANT l'analyse des ressources matérielles qui indique que ce lot augmente considérablement la valeur de l'immeuble;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain pourrait être utile dans le futur pour les élèves de l'école alternative de Blue Sea;

IL EST PROPOSÉ par madame Lynn Kearney de signifier à monsieur Paul Lachapelle que le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais n'est pas intéressé à vendre une partie du lot 4 989 781.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-040-2021

b. Lot 5 410 770 (Gracefield)

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais est propriétaire du lot vacant 5 410 770 situé sur le chemin Lachapelle dans la municipalité de Gracefield;

CONSIDÉRANT la demande d'achat de ce lot par monsieur Oneil Leclerc;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire n'a aucun intérêt à conserver ce terrain;

CONSIDÉRANT QUE la valeur au cadastre de ce lot est de 5 500 \$;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire n'a plus à demander l'autorisation du Ministère pour aliéner un immeuble dont la valeur n'excède pas 100 000 \$;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Landry :

- De signifier à monsieur Oneil Leclerc que le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais procédera à la vente du lot 5 410 770 par voie d'appel d'offres;
- D'autoriser monsieur Charles Pétrin à entreprendre les différentes démarches pour effectuer la vente du lot 5 410 770.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CSSHBO-041-2021

10. Rénovation des toitures de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau  
(20-21 MDB-067U)

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 12 mars 2021 à 14 h;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire a reçu quatre soumissions conformes;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

| Entreprises                      | Coûts (avant taxes) |
|----------------------------------|---------------------|
| Les Toitures Raymond & Ass. inc. | 923 670,00 \$       |
| TMR3 Couvreur inc.               | 998 300,00 \$       |
| Les entreprises Ma-Mi inc.       | 1 196 940,00 \$     |
| Morin Isolation & Toitures Itée  | 1 274 950,00 \$     |

IL EST PROPOSÉ par madame Lynn Kearney, d'autoriser monsieur Denis Rossignol, directeur général, d'attribuer et de signer lesdits contrats avec le plus bas soumissionnaire pour et au nom du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

CSSHBO-042-2021

11. Rénovation des salles de toilettes de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau  
(12-13 MDB-067M)

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public et que le l'ouverture des soumissions a eu lieu le 12 mars 2021 à 14 h;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire a reçu deux soumissions conformes;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

| Entreprises                | Coûts (avant taxes) |
|----------------------------|---------------------|
| Les entreprises Ma-Mi inc. | 488 700,00 \$       |
| Vamaya                     | 530 969,00 \$       |

IL EST PROPOSÉ par madame Sabrina Devlin, d'autoriser monsieur Denis Rossignol, directeur général, d'attribuer et de signer lesdits contrats avec le plus bas soumissionnaire pour et au nom du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CSSHBO-043-2021

12. Égout pluvial et stationnement à l'École Sacré-Cœur de Gracefield et travaux de pavage au Centre Saint-Eugène à Déléage (20-21 MDB 065K et RTA 015B)

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public et que le l'ouverture des soumissions a eu lieu le 11 mars 2021 à 14 h;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire a reçu cinq soumissions conformes;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'ingénieur Jean-François Bastien d'accepter la plus basse soumission conforme;

| Entreprises                            | Coûts (avant taxes) |
|--|---------------------|
| Excavatech J. L. 9115-1951 Québec inc. | 375 794,56 \$       |
| Les pavages Lafleur et Fils inc.       | 429 612,74 \$       |
| Construction FGK inc.                  | 436 679,03 \$       |
| Nugent construction inc.               | 470 037,70 \$       |
| Construction Michel Lacroix inc.       | 471 902,75 \$       |

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Landry d'autoriser monsieur Denis Rossignol, directeur général, d'attribuer et de signer lesdits contrats avec le plus bas soumissionnaire pour et au nom du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-044-2021

13. Réfection des toitures secteurs – Phase II – École secondaire Sieur-de-Coulonge (20-21 MDB-026I)

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public et que le l'ouverture des soumissions a eu lieu le 25 mars 2021 à 14 h;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire a reçu deux soumissions conformes;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

| Entreprises                     | Coûts (avant taxes) |
|---------------------------------|---------------------|
| Morin Isolation & Toitures ltée | 1 168 400,00 \$     |
| TMR Couvreur Inc.               | 1 188 500,00 \$     |

IL EST PROPOSÉ par madame Kim Lesage d'autoriser monsieur Denis Rossignol, directeur général, d'attribuer et de signer lesdits contrats avec le plus bas soumissionnaire pour et au nom du Centre de services scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CSSHBO-045-2021

14. Mise à niveau de la classe laboratoire à l'École primaire et secondaire  
Sacré-Cœur de Gracefield (19-20 MBD-065J)

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 25 mars 2021 à 14 h;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de services scolaire a reçu deux soumissions conformes;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

| Entreprises                          | Coûts (avant taxes) |
|--------------------------------------|---------------------|
| Amor Construction 176026 Canada inc. | 391 999,35 \$       |
| Les entreprises Ma-Mi inc.           | 494 440,00 \$       |

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Landry d'autoriser monsieur Denis Rossignol, directeur général, d'attribuer et de signer lesdits contrats avec le plus bas soumissionnaire pour et au nom du Centre de services scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-046-2021

15. Signature de l'entente concernant le soutien financier du CISSO dans le cadre de la Politique gouvernementale de prévention en santé pour le projet Parents confiants.

CONSIDÉRANT QUE le contexte pandémique a exacerbé l'isolement et la pression sur les parents;

CONSIDÉRANT QUE les parents d'enfants âgés de 0 à 17 ans trouvent difficilement les informations aidantes relatives à leur rôle parental;

CONSIDÉRANT QUE peu d'activités et de formations sont offertes aux parents d'enfants âgés de 12 à 17 ans sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE les parents d'adolescents nécessitent un accompagnement et un soutien dans leur rôle de premier éducateur;

CONSIDÉRANT QUE les outils et mécanismes doivent être mieux exploités pour faire bénéficier les parents de tout le territoire;

CONSIDÉRANT la Stratégie de valorisation des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE le CISSS de l'Outaouais assume la gestion du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), notamment le soutien financier en appui à la réalisation de leur mission globale, en complément à la contribution de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE la mesure 1.3 du Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) a pour but d'établir un programme de soutien aux pratiques parentales adapté aux besoins des différents groupes de la population;



## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

**CONSIDÉRANT QU'UN** financement est disponible et a pour objectif d'offrir des activités universelles de promotion et de prévention proposées aux parents d'enfants âgés de 0 à 17 ans sur un territoire donné, qui peuvent présenter des besoins à différentes étapes de leur histoire, liés à l'exercice de leur rôle parental et à la gestion du fonctionnement de leur famille;

**CONSIDÉRANT QUE** le CISSS de l'Outaouais requiert la désignation par les partenaires de la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau, d'un organisme (organisme sans but lucratif, institution ou établissement public) qui agira à titre de répondant et fiduciaire, ainsi que signataire de cette entente;

**CONSIDÉRANT QUE** les partenaires de la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau ont collectivement accepté de désigner le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais comme organisme répondant et fiduciaire du projet, ainsi que signataire de cette entente;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente vise à soutenir financièrement le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais en vue de l'appuyer dans le développement du projet Parents confiants, qui vise à lutter contre les facteurs de risques énoncés ci-dessous par des activités d'information, de formation et d'accompagnement proposées aux parents d'enfants âgés de 0 à 17 ans, afin d'accroître ou de renforcer le sentiment de compétence parentale;

**CONSIDÉRANT QUE** le CISSS de l'Outaouais s'engage à verser une somme totale de 27 273 \$ au Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais en vue de développer et de réaliser les activités universelles de promotion et de prévention du 1<sup>er</sup> mars 2021 au 28 février 2022;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Ellen Boucher, d'autoriser messieurs Denis Rossignol et Stéphane Rondeau, respectivement directeur général et directeur général adjoint, à signer pour et au nom du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, l'entente avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais visant à appuyer le développement du projet Parents confiants.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CSSHBO-047-2021

### 16. Calendrier des jours chômés et payés 2021-2022

**CONSIDÉRANT** nos obligations quant à l'adoption du calendrier de travail et des jours chômés et payés du personnel de soutien, professionnel et cadre;

**CONSIDÉRANT** les consultations faites auprès des syndicats et associations;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Sabrina Devlin, d'accepter le calendrier des jours chômés et payés 2021-2022 tel que présenté par le directeur du Service des ressources humaines. Ce calendrier prévoit 20 jours chômés et payés répartis comme suit :

- 2 juillet 2021;
- 6 septembre 2021;
- 11 octobre 2021;
- 23, 24, 27, 28, 29, 30 et 31 décembre 2021;
- 3, 4 et 5 janvier 2022;
- 2, 3 et 4 mars 2022;





## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

- 15 et 18 avril 2022;
- 23 mai 2022;
- 24 juin 2022

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-048-2021

### 17. Organigramme général 2021-2022

Monsieur Denis Rossignol présente l'organigramme aux administrateurs. Il présente notamment les nouveaux mandats qui seraient remis à un service de données statistiques muni d'une équipe volante supervisé par un gestionnaire.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Sabrina Devlin d'adopter l'organigramme général du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 18. Affaires diverses

**18.1. Projet du Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone**

Monsieur Louis-Philippe Larivière présente le projet de règlement publié dans la gazette officielle et informe les membres que ce règlement sera étudié par le comité de gouvernance et d'éthique.

### 19. Date, heure et lieu de la prochaine séance

Le président informe les administrateurs que la prochaine rencontre aura lieu le 27 avril prochain à 18 h 30. Selon les consignes de la santé publique, il y a de fortes chances que la rencontre se déroule à distance. Il informe également les membres qu'une rencontre supplémentaire sera ajoutée le 25 mai prochain afin de répondre aux besoins de l'organisation.

### 20. Huis clos flottant

Les administrateurs ne souhaitent pas se munir d'un huis clos en fin de rencontre.

### 21. Clôture de la séance

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par madame Johanne Baker de terminer la rencontre à 20 h 15



  
Christian Heppell  
Président

  
Louis-Philippe Larivière  
Secrétaire général